

## ASSOCIATION DES ÉPICIERS DE MONTREAL

### Procès-verbal de l'Assemblée du 2 février 1899.

Une assemblée mensuelle régulière de l'Association des Épiciers de Montréal a eu lieu au Monument National, 220 rue St Laurent, le 2 février 1899, sous la présidence de M. John Scanlan.

Étaient présents : MM. John Scanlan, président, V. Raby, J. P. Dixon, S. Demers, J. E. Manning, A. D. Fraser, Jos. Picard, M. de Repentigny, P. B. Mesnard, échevin Turner, Joël Lanctot, H. Poirier, J. B. Deschamps, N. Lapointe, Jos. Pepin et autres.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

Il est proposé par M. J. P. Dixon secondé par M. A. D. Fraser.

“ Que les réglemens soient suspendus et que les épiciers dont les noms suivent, qui ont signé leur demande d'admission dans l'Association et payé leur cotisation d'avance, soient élus membres de cette Association à la présente assemblée.”

J N Archambault, J U Archambault, Gédéon Benoit, Thos Brossard, Jos Beaulieu, Joseph Brossard, Eusèbe Beaudoin, R Beauchamp, P H Brophy, Wm Brumbray, Thos Blais, Louis Bergevin, A E Blanchard, F X Boudriau, John Brown, H Basset, W Biltcliffe, J E Beandry, A E Bastien Chas Beauchêne, Joël Blais, P Bruneau, C Creely, N Charbonneau, J Collins, T Carroll, T R Conn, N Coursol, A B Collins, Thos Coggins, A I Clement, E Desjardins, F X Doucet, D Dunbury, J A Doré, J Dion, Jos Dugal, P Desormier, Ewan Bros, Alex Galarneau, Wilfrid Gagnon, G Guilbord, J A Guest, H Girouard, I Z Goulet, John M Halloran, F O Hirsch, D Hadden, Jules Jardin, M Lafortune, Arthur Laniel, O F Lacroix, Avila Larendeau, Legault Frère, A P Lalonde, W Ladouceur, U Legault, H Lalonde, C Lalonde, Albert Lacroix, John Muldoon, Wm Murphy, Alph Moreau, P Murray, F Martell, Elzéar Marchand, Jos Marcotte, M McNamara, J McGlaughlin, Rosario Martell, Jos Normandeau, Adelard Cuimet, J E O'Brien, Theo Paquette, Oleophas Parent, Adol-

phe Pilon, B Prezeau, J Poutre, E Piquette, T Power, Jos Pinsonnault, A B Paquette, Theo Pigeon, Ed Quain, P J Ryan, Ross Bros, James Reed, D Rousse, Aug St Germain, H Ste Marie, P St Pierre, Thos K Stone, P O Sicard, O Spector, Nap Seguin, Ed Tessier, H. Trudeau, T M Taylor, John Turner, O G Trudeau, N Viau, Wylie & Rice, J Montpetit.

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par M. A. D. Fraser secondé par M. N. Lapointe :

“ Que les officiers de l'Association soient formés en comité avec plein pouvoir de s'adjoindre qui leur conviendra et de faire toutes dépenses qu'ils jugeront nécessaires dans l'intérêt de cette association, pour assister M. Gouin en vue de l'amendement à l'Acte de Pharmacie actuellement présenté à la Législature de Québec.”

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par l'échevin Turner secondé par M. P. B. Mesnard et M. E. W. Farrell :

“ Que l'Association approuve complètement l'envoi par son Président et son Trésorier d'une copie de l'Acte de Pharmacie actuellement en vigueur à chacun des membres de l'Association des Épiciers de Québec, et d'une lettre leur demandant de se joindre à l'association de Montréal pour obtenir le vote de l'amendement au dit Acte actuellement devant la Législature.”

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par M. J. P. Dixon secondé par MM. A. D. Fraser, N. Lapointe et V. Raby :

“ Que les membres de cette Association ayant appris avec regret la mort de M. Geo Graham, jr., fils de leur vénéré ancien président M. Geo Graham.

“ Offrent dans cette triste circonstance leurs plus cordiales sympathies aux membres de la famille du défunt et, “ Que copie de cette résolution soit envoyée à la Presse et à la famille du défunt.”

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par M. A. D. Fraser secondé par M. V. Raby :

“ Qu'une somme de 25.00 pour chacun des deux hôpitaux soit votée à l'Hôpital Général et à l'Hôpital Notre-Dame.”

Adopté à l'unanimité.